

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Mayguil SA en liquidation, Fribourg***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 06.03.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **01.05.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Maître Gérard Page, avocat, c/o BMG, avocats, avenue de Champel 8c, 1206 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Etude de MMes Gampert & Demierre, notaires

1211 Genève 11

(00928812)